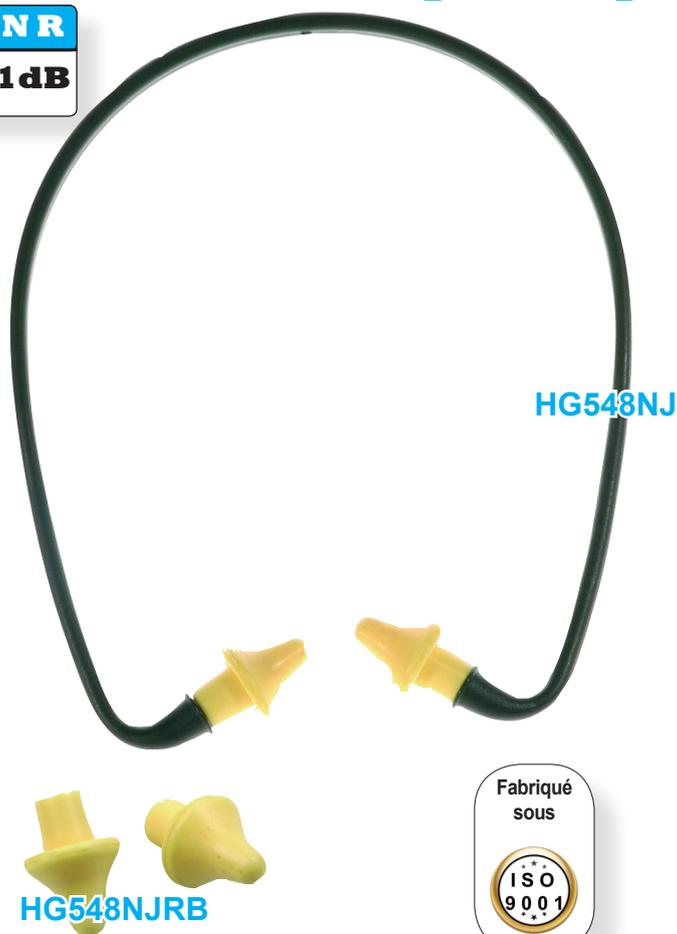


Arceau
Réutilisable

SNR
21dB



>> Utilisation (*)

Un bruit fort sur le lieu de travail peut être très dommageable pour l'audition et cela se produit généralement de manière progressive, de sorte que les employés ne sont pas conscients des dangers jusqu'à ce qu'ils aient développé une perte auditive permanente. Outre la perte auditive progressive, il existe également une perte auditive due à des bruits soudains et extrêmement forts. Cet équipement aide à réduire l'exposition aux bruits dangereux et aux autres bruits forts.

Lorsqu'il est porté correctement et entretenu avec un soin adéquat, cet équipement fournit une excellente protection qui filtre la haute fréquence des bruits venant des machines dynamiques telles que les équipements d'atelier de travail, les tronçonneuses.

Industrie, ateliers mécaniques, assemblage automobile, aéroports, B.T.P, visite d'usine, etc.

>> Caractéristiques techniques

- ✓ Arceau antibruit réutilisable **HG548NJ** en plastique noir équipé de bouchons d'oreille à **usage unique**.
- ✓ Bouchons d'oreille en polyuréthane jaune.
- ✓ Souples et confortables. Port sous le menton (U-T-C).
- ✓ Possibilité de changer facilement les bouchons d'oreille = réf: **HG548NJR**.
- ✓ Conditionnement (HG548NJ):
 - Carton de 400 pièces. / - Boîtes de 40 pièces.
 - Chaque pièce sous sachet individuel.
- ✓ Conditionnement (HG548NJR):
 - Carton de 5000 pièces. / - Sachet de 1000 pièces.



En savoir plus sur www.singer.fr

>> Principaux atouts

- ✓ Souple et confortable.
- ✓ Facile à utiliser.
- ✓ Présentation pratique et hygiénique en sachet individuel.

>> Conformité

Ce produit a été testé suivant la norme européenne suivante :

- **EN 352-2: 2002**. Protecteurs individuels contre le bruit - Exigences générales - Partie 2 : bouchons d'oreille.

Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie III**.

Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **INSPEC**, organisme notifié **n°0194**.

La conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (**module D**), prévue à l'annexe VIII du Règlement (UE) 2016/425 est réalisée sous contrôle de l'organisme notifié **INSPEC**, organisme notifié **n°0194**.

Valeurs de l'affaiblissement acoustique

Valeur SNR : **21dB** (H:24 dB M:16 dB L: 14 dB)

Fréquence (Hz)	63	125	250	500	1000	2000	4000	8000
Moyenne (dB)	21.1	19.8	17.3	21.9	21.9	31	37.6	36.2
Ecart-type	6.4	6.4	4.3	4.9	5.3	5.1	5.7	6.7
APV (dB)	14.7	13.4	13.0	12.4	16.6	25.9	31.9	29.5



Votre partenaire **SINGER® SAFETY**

SINGER®
safety

(*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé. Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition US_2018_11_19 - Crédit photo(s): Singer, Fotolia